

La pause méridienne

2009-2010

L'EQUIPE

La directrice : Carine Bentolila

Le directeur adjoint : Diebo Ibrahim

Les animateurs : Alphonsine Ontonashe , Dorigny Elodie, , Guillaume Cayrol, Emilie Devillier, Chatel Julien, Salmon Noémie, Barbe Riowen, Rouy Paul, Chelgoum Nasser, Lefils Ludivine, Courtiade Sandrine .

Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés en Ecole Maternelle) : 8 agents

Le personnel de service : 10 agents

LE PUBLIC

1. En primaire :

Nous accueillons environ 255 enfants âgés de 6 à 11 ans :

3 classes de CP	3 classes de CE1
	3 classes de CE2
3 classes de CM1	2 classes de CM2

Encadrés par l'équipe d'animation.

Les horaires de travail de l'équipe : 11h15 13h30

Coordonnées : 01 69 49 87 43

Ecole Georges BRASSENS
Avenue de l'Europe
91560 Crosne
Tel : 01 69 83 99 45

2. En maternelle :

Les effectifs oscillent entre 110 et 130 enfants, et sont répartis sur 8 classes :

- ∞ 2 Classes de petits (3ans)
- ∞ 1 classes de petits/moyens 3-4 ans)
- ∞ 2 Classe de moyens (4ans)
- ∞ 1 classe de moyens/grands (4-5 ans)
- ∞ 2 Classes de grands (5ans)

Encadrés par les ATSEM

Adresse de l'école maternelle :
Ecole Emile Boyer
Rue de Schotten
91560 Crosne
Tél. : 01 69 48 62 33

LES MOYENS

Les moyens humains

Primaire :

L'équipe d'animation est constituée d'une directrice, un adjoint et de 8 animateurs et d'intervenants spécifiques du service jeunesse et sports de la commune.

Le personnel de service est présent en salle pour servir et aider les enfants lors du repas.

Maternelle :

L'équipe se compose de 7 ATSEM

L'équipe de service est composée de agents

Une coordinatrice

La directrice et coordinatrice de la pause méridienne est chargée de récolter des informations et remarques de ses collaborateurs afin de trouver des solutions aux difficultés existantes avec le soutien des Elus et de la hiérarchie.

Les moyens matériels

Les locaux

Pour accueillir les enfants de primaire, nous disposons :

- ◆ des locaux du centre de loisirs le Petit Prince
- ◆ de la ludothèque
- ◆ de la cour
- ◆ du restaurant scolaire (self)

Les enfants de maternelle de l'école Emile Boyer sont accueillis dans :

- ◆ le restaurant scolaire
- ◆ les préaux
- ◆ le dortoir
- ◆ la bibliothèque
- ◆ la cour

Le matériel

Du matériel pédagogique, pour les ateliers, ainsi que des jeux de société et des jeux extérieurs sont mis à la disposition des enfants.

Le budget

Un budget de fonctionnement est alloué annuellement par la municipalité et permet l'achat de matériel pédagogique et de jeux.

LES OBJECTIFS

- **Développer la socialisation, la responsabilisation et favoriser l'autonomie chez l'enfant**
 - ◆ définir un fonctionnement et des règles (en cohérence avec celles de l'école), permettant à l'enfant de se repérer et d'évoluer en toute sécurité
 - ◆ mettre en place des espaces et temps d'expressions individuelles et collectives

- **Sensibiliser l'enfant sur l'apprentissage des règles d'hygiène et hygiène alimentaire**

- **Permettre à l'enfant de vivre un moment de détente.**
 - ◆ Mettre en place des ateliers (pâtes à modeler, expressions corporelles, jeux sportifs, activités manuelles favorisant l'imaginaire.....)

Le conseil d'enfants

Afin de responsabiliser les enfants et de les impliquer pleinement dans l'organisation et le fonctionnement du temps du midi, que nous voulons mettre en place ce conseil d'enfants

Les objectifs

Permettre aux enfants de s'exprimer sur le fonctionnement, sur les repas, leurs envies, leur mécontentement, leur avis

Etablir un lien entre

Permettre à l'enfant d'exercer son rôle de futur citoyen

Le rôle du conseil

Représentation

Le conseil est constitué de 24 enfants, 2 représentants par classe, 1 animateur et la responsable.

Le conseil se réunira 1 fois entre chaque vacances scolaires.

L'ordre du jour sera élaboré, à partir des propositions des enfants et de l'équipe d'animation, la semaine précédant la réunion.

Un compte rendu sera rédigé, et affiché pour que chacun puisse en prendre connaissance.

Les élections

Pour donner un caractère officiel à ces élections et donc légitimer le pouvoir

Création d'une « Charte citoyen » par les enfants et les animateurs de la ville

LE FONCTIONNEMENT

Primaire

11H15

3 animateurs prennent leur service, récupèrent les fiches d'appel

11h30

Les enfants sortent de classes et se rangent pour l'appel.

Les animateurs vérifient que tous les enfants sont présents, et enregistrent les éventuels oublis.

Si un enfant inscrit n'est pas là, interroger la directrice de l'école ou contacter les parents par téléphone.

Les enfants de CP sont récupérés directement dans les classes par les 3 animateurs, puis conduits au restaurant, ainsi jusqu'aux vacances de Pâques 2010. Après les vacances de Pâques, ils se rangent directement à la grille .

12h00 - 12h15 - 12h30 - 12h45

Les autres enfants se rendent au restaurant scolaire par section, selon un planning déterminé et différent chaque jour, permettant un roulement.

Un animateur gère le passage des classes, fait l'appel, les animateurs du self vérifient que les enfants sont passés aux lavabos et s'assurent que chaque enfant a bien déjeuné (avec le soutien des dames de service)

11h45 - 13h15

Mise en place des ateliers.

Différents ateliers sont proposés aux enfants :

1. des ateliers spécifiques avec des intervenants :
 - ◆ Un atelier théâtre avec Ibrahim, Elodie et Paul (roulement par section)
 - ◆ Des cycles sportifs avec Nasser, Riowen, Julien en alternance (animateurs sportifs du service jeunesse et sports de la commune)
 - ◆ Ouverture de la ludothèque avec Alphonsine, Guillaume ou Ludivine ou Emmanuelle (tous les lundis et jeudis)
 - ◆ Un atelier manuel est proposé avec, Guillaume, Noemie, Emilie
 - ◆ Un atelier danse proposé par Emilie et/ou Julien
2. Des activités diversifiées sont proposées par l'équipe selon un planning établi et affiché, permettant aux enfants de choisir
3. des jeux sont également à la disposition des enfants (ballons, raquettes, cordes à sauter...)

13h20-13h30

Les animateurs se réunissent dans le bureau de la directrice pour faire un compte rendu de la journée. C'est l'occasion de faire circuler également des infos concernant les accueils pour ceux qui vont travailler le soir.

Maternelle

La restauration fonctionne en 2 services :

1^{er} service :

11h30/12h20

Les enfants sortent de classe.

Les ATSEM amènent 4 classes au restaurant scolaire.

Elles déjeunent avec les enfants, elles aident les enfants pendant le repas, elles sont assistées par les agents de service.

12h20

Fin du premier service

Les agents de service dressent les tables pour le deuxième service

Les ATSEM emmènent les enfants à l'école et leur proposent des petits jeux ou des activités.

2^{ème} service

11h30

Les ATSEM prennent les enfants en charge.

Leur proposent des activités ou jeux divers, permettant à l'enfant de se détendre.

12h30/ 13h20

Les ATSEM amènent les enfants au restaurant scolaire

Elles déjeunent avec les enfants et sont secondées par les agents de service

Le service se termine à 13h20

Les enfants retournent à l'école, où ils sont pris en charge par l'équipe enseignante

LES ROLES DE CHACUN

La directrice

Elle élabore le projet pédagogique avec son équipe et veille à son application

Elle est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants

- ❖ Elle est gestionnaire
- ❖ Elle a un rôle formateur auprès de son équipe et des stagiaires qui travaillent sur le centre de loisirs.
- ❖ Elle assure le suivi des stagiaires BAFA
- ❖ Elle est à l'écoute des animateurs, des enfants, des parents
- ❖ Elle veille à la sécurité des enfants et des adultes
- ❖ Elle est responsable de la structure.
- ❖ Elle dialogue avec les familles
- ❖ Elle gère les conflits
- ❖ Elle a un rôle décisionnaire
- ❖ Elle dynamise l'équipe
- ❖ Elle a un **devoir de réserve** et de discrétion

L'animateur

- **est garant de la sécurité** morale, affective et physique de l'enfant
- participe à l'élaboration du projet pédagogique, le valide et en assure l'application
- est à l'écoute des enfants
- est responsable des locaux, du matériel
- propose des activités adaptées et variées
- répond de ses actes vis à vis de sa hiérarchie, des parents, de l'enfant
- respecte les horaires de travail
- travaille en équipe
- fait circuler les informations
- a un devoir de réserve, de confidentialité

L'ATSEM

- est garant de la sécurité morale, affective et physique de l'enfant
- incite les enfants à goûter par une attitude positive
- propose des activités
- est à l'écoute des enfants
- répond de ses actes vis à vis de sa hiérarchie, des parents, de l'enfant
- travaille en équipe
- **a un devoir de réserve, de confidentialité**

Le personnel de service

- est responsable de la réception, de la préparation et de la mise en place des repas
- est garant de l'hygiène et de la propreté des locaux
- assure le débarrassage des tables
- alimente régulièrement la chaîne de self en entrées et desserts
- travaille en collaboration avec l'équipe d'animation
- **a un devoir de réserve, de confidentialité**

EVALUATION

Des réunions de régulation pourront être mises en place à la demande de chacun des membres de l'équipe, si nécessaire.

Des bilans réguliers, avec l'équipe, permettront d'évaluer et de réajuster nos actions en vue d'améliorer notre fonctionnement.

EN cas d'absence de la directrice, le directeur adjoint se voit déléguer l'ensemble des responsabilités qui incombent à la fonction de direction sur ce temps :

- Elle veille à la bonne organisation du service et au bon fonctionnement de la pause méridienne ;
- Elle communique avec l'équipe et les rappelle à l'ordre si elle constate des dysfonctionnements ;
- Elle fait le lien avec l'école par l'intermédiaire du cahier de liaison ou elle indique en particulier les départs d'enfants, les possibles dégradations matériels, les retards éventuels de services ... ;
- Elle appelle les parents en cas de maladie ou en cas de problème qu'elle a dû gérer sur ce temps ;
- Elle informe le chef de service, à la fin de ce temps, en cas de problème.